PROGRAMME DE FORMATION

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

Formation conforme aux articles R4227-28 à R4227-39 du Code du travail.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis n'est exigé.
- Être apte à manipuler un extincteur (port de charge d'environ 10 kg).
- Savoir communiquer en français afin de comprendre les consignes et la signalétique de sécurité.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Être capable d'identifier un départ de feu, de donner l'alerte et d'intervenir efficacement et en sécurité avec les moyens de première intervention adaptés, en attendant l'arrivée des secours.

DURÉE : 3 h 30 (0,5 jour).

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié désigné comme équipier de première intervention et, plus largement, tout personnel souhaitant savoir réagir face à un début d'incendie (entreprises, collectivités, établissements recevant du public).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année. Le délai moyen pour débuter la formation est de 30 jours ouvrés après le premier contact (hors délai de rétractation). Contactez-nous pour plus d'informations.

TARIF : 180 € net de TVA par participant (TVA non applicable, art. 261-4-4° a du CGI). Tarif réduit de 20 % pour une session organisée dans vos locaux.

LIEU : Formation réalisée en présentiel, dans vos locaux ou dans nos locaux à Sainte-Livrade-sur-Lot (47).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Moyens pédagogiques : alternance d'apports théoriques actifs, de démonstrations, d'études de cas et de mises en situation pratiques.
- Moyens techniques : vidéoprojecteur, support de formation, extincteurs à eau pulvérisée et à CO2, bac à feu écologique à gaz pour l'extinction de feux réels, livret stagiaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances en début de formation (QCM).
- Évaluation continue lors des exercices pratiques et questionnaire final de validation des acquis.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

- Feuille d'émargement et attestation de présence. Une attestation de fin de formation

ADELSTAR
- 232 rue de la Tuilerie 47340 Hautefage la tour
984 173 104 R.C.S. Agen - Code APE 8559A
Capital social 1000€ - Siret : 98417310400014
Tél : 06.30.88.39.54 - contact@adelstar.fr

précisant les objectifs, la nature et la durée est remise aux participants. Supports de cours transmis par des moyens probants (WeTransfer, OneDrive, etc.).

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande spécifique liée au handicap, contactez-nous à l'adresse contact@adelstar.fr pour étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Partie théorique en présentiel (2 heures)

1. Rôle et missions de l'équipier de première intervention dans l'organisation de la sécurité incendie de l'établissement
2. Cadre réglementaire : obligations de l'employeur, consigne de sécurité incendie, exercices et essais périodiques (Code du travail)
3. Le phénomène de combustion : triangle du feu, modes de propagation (conduction, convection, rayonnement, projection)
4. Les classes de feux (A, B, C, D, F) et les agents extincteurs adaptés
5. Causes et conséquences d'un incendie, dangers des fumées et des gaz de combustion
6. Alarme et alerte : déclenchement de l'alarme, message d'alerte aux secours (18 / 112), accueil des secours
7. Les extincteurs : types, fonctionnement, lecture de l'étiquette, emplacement et signalétique, distances d'attaque
8. Présentation des autres moyens d'intervention le cas échéant (robinet d'incendie armé, couverture anti-feu)
9. Conduite à tenir : protection de soi et des autres, isolement du sinistre, liaison avec l'évacuation

Partie pratique en présentiel (1 h 30)

1. Repérage des moyens de secours et des consignes du site (lorsque la formation a lieu dans vos locaux)
2. Démonstration et manipulation des extincteurs à eau pulvérisée et à CO2 par chaque stagiaire
3. Extinction de feux réels sur bac écologique à gaz
4. Mise en situation : découverte d'un départ de feu, donner l'alarme et l'alerte, intervenir, rendre compte
5. Débriefing et validation des acquis pratiques

Nota :

-Les stagiaires doivent venir avec une tenue de travail adaptée et des chaussures fermées.

-Les exercices sur feux réels nécessitent un espace extérieur dégagé d'environ 50 m² ; à défaut, ils sont réalisés dans nos locaux.

-Un recyclage régulier est recommandé afin de maintenir les réflexes acquis.

ADELSTAR
- 232 rue de la Tuilerie 47340 Hautefage la tour
984 173 104 R.C.S. Agen - Code APE 8559A
Capital social 1000€ - Siret : 98417310400014
Tél : 06.30.88.39.54 - contact@adelstar.fr

Nombre recommandé de stagiaires : 10 stagiaires maximum par session.

Indicateurs de satisfaction : formation nouvellement proposée, les indicateurs (satisfaction, atteinte des objectifs, assiduité) seront publiés à l'issue des premières sessions.

ADELSTAR
- 232 rue de la Tuilerie 47340 Hautefage la tour
984 173 104 R.C.S. Agen - Code APE 8559A
Capital social 1000€ - Siret : 98417310400014
Tél : 06.30.88.39.54 - contact@adelstar.fr